



Processus de démocratisation d'un projet de DSL : analyse des modes de participation entre différents types d'acteurs

Brigitte Baldelli & Elsa Piou

Résumé

Français / English

La participation des habitants dans un projet de développement social relève d'un processus complexe. Il peut être appréhendé dans une visée d'ethnographie et par l'analyse des modes de participation. Une fois repérés, ces modes tels que « s'impliquer, contribuer, et recevoir » traduisent les relations et les interactions des différents acteurs. La proposition théorique faite par Joëlle Zask facilite l'observation de ces trois types d'expériences sociales liées au vivre ensemble, au développement personnel, à la démocratisation. Ainsi dans un projet de Développement Social Local, l'hypothèse opératoire sera pour les acteurs la recherche d'un équilibre entre ces différents modes de participation en s'appuyant pour cela sur l'analyse des pratiques et des représentations. L'équilibre des modes de participation nécessite le support de la recherche.

Resident participation in a social development project is a complex process. It can be understood in ethnography and designed by analysis modes holdings. Once identified these modes on the ground "to get involved, contribute and receive" reflect the relationships and interactions of different actors. This proposal by Joëlle Zask can observe three types of social experiences related to living together, personal development, democratization. In the field of DSL operative assumption is that the project support work must tend towards balancing participatory forms between actors. This work cannot be done without the support of research.

Entrées d'index

Mots clés : Mode e participation, développement social, projet, recherche, accompagnement

Key words: social developement, research, forms participation, democratization, empowerment

Texte intégral

La question de la participation citoyenne n'est pas nouvelle ; elle a accompagné l'histoire de la démocratie en Grèce d'abord, en France et aux États-Unis avec les révolutions et au XIX^{ème} siècle avec les mouvements ouvriers. Si elle n'est donc pas nouvelle, elle prend de nos jours une importance renouvelée. En lien avec la démocratie participative, la participation sociale suscite de plus en plus d'expérimentations en Europe, tels les budgets participatifs en Espagne et en Angleterre, les jurys citoyens en Allemagne, et différentes expériences de participation au débat public en France et en Italie. Plus particulièrement en France, la participation sociale tend à s'institutionnaliser et à prendre des formes autres que celles de la contestation (Sintomer, 2011). Les recherches sur la participation prennent des voies différentes selon que les auteurs cherchent à la mesurer (Sherry R. Arnstein, 1979), à la situer dans un monde particulier (Janvier, Matho, 2003) à la décrire avec ses interactions et ses enjeux (Cefai *et al.*, 2012), à la comprendre dans ses effets et conséquences (Zask, 2011). Tous ces auteurs nous permettent de comprendre qu'il n'est pas possible d'aborder la Participation comme une action évidente et uniforme mais qu'il s'agit au contraire d'un processus complexe, multiforme, pluriel (participations¹) et contextualisé : la participation à. Pour aborder la thématique de l'*empowerment*, ses liens avec la participation et l'activation, nous proposons une analyse des modes de participation et de leur régulation entre différents types d'acteurs engagés dans un projet de Développement Social Local (DSL). Besson (2008) définit le DSL comme une « démarche dynamique globale volontariste et promotionnelle d'un territoire » et dont l'objet est « la déclinaison des politiques sociales » avec « l'affirmation d'un positionnement et d'un principe de proximité qui inclurait de fait l'idée de la participation des populations concernées ». Dans ce projet que nous suivons en tant que coordinatrice d'un Pôle de Ressources (PR)² et en tant que chercheure, nous sommes directement associées à la dynamique des habitants, des élus et des professionnels d'un territoire. Le DSL mobilise un travail aux multiples facettes dans lequel les personnes participent « aux processus d'éclosion et de revitalisation des sociabilités permettant d'obtenir des changements dans les statuts sociaux des participants, les conduisant à pouvoir

¹ Participations est le nom donné à la revue en ligne [www.revue-participations.fr].

² Le Pôle Ressources est un dispositif pluri-institutionnel (CAF, CG, Mairie, MSA) porté et coordonné par un IRTS dont l'objectif est l'accompagnement et la formation au DSL sur le territoire départemental.

renégocier une citoyenneté pour eux-mêmes, ou de nouveaux rapports avec les autres catégories ou les institutions. » (Mondolfo, 2011). Ainsi, dans la perspective d'atteindre, au travers de ce projet de DSL, un changement dans les rapports sociaux entre les différentes catégories d'acteurs impliqués, nous nous sommes intéressées à la question suivante : comment, au-delà des discours sur la démocratisation de la vie locale, différents types d'acteurs (professionnels, élus, habitants, institutionnels) d'une démarche de DSL se partagent-ils le pouvoir décisionnel afin de réaliser la participation sociale inhérente à la philosophie du DSL ?

Pour répondre à cette question, il faut déjà se pencher sur les outils de démocratisation qui sont le plus couramment utilisés. Les comités *ad hoc* (de pilotage et technique), outils au service de la démocratisation des projets incluent en leur sein une diversité de partenaires. En tant qu'outils pluri-institutionnels, ils sont producteurs des orientations, garants de celles-ci ; ils fonctionnent en tant qu'espace de décision ou d'espace plus opératoire et créent une forme d'espace public où certains acteurs prennent part aux discussions et décisions. Comme toutes formes d'organisation des jeux d'acteurs s'y expriment et des rapports de force s'y manifestent dans une certaine recherche de pouvoir et reconnaissance et un certain contrôle de la démarche de développement social. Les discussions et les orientations reflètent ces rapports entre conflits et consensus. Ainsi, au cours de la démarche de DSL (sur lequel nous reviendrons), les différentes catégories d'acteurs (professionnels, cadres de l'intervention sociale et élus), se confrontent aux difficultés : de communication, de régulation des conflits, de partage des constats. Pour faire face à l'essoufflement de la dynamique de développement social, la nécessité de changer la forme des rapports sociaux est apparue ainsi que le besoin de repenser la forme théorique de la gouvernance. Elle devrait être plus adaptée à la promotion de la participation des habitants et cela dès les instances décisionnelles. Les acteurs institutionnels et professionnels partagent l'hypothèse de la participation des habitants comme étant la clé du succès du développement social, ils savent aussi qu'elle devrait être renforcée au niveau des actions en cours sur le territoire et surtout, au niveau des comités de pilotage et technique.

Progressivement donc, et en lien avec nos apports méthodologiques et réflexifs, les échanges entre les membres des comités se sont orientés vers la possibilité de partager la gouvernance avec les habitants afin de renouveler les constats, d'optimiser l'appropriation des opérations concrètes, de revitaliser la dynamique et d'approcher le rôle essentiel de la démarche de DSL, en tant que renforcement de la démocratie de proximité.

Mais si les acteurs institutionnels et professionnels acceptent l'idée d'inclure dans les processus de décisions des habitants, ce qui constitue un indicateur de démocratisation, la mise en pratique de cette nouvelle gouvernance se révèle plus compliquée. Ils vont alors exprimer différentes craintes et ambiguïtés. Le passage de la décision intellectuelle à la pratique d'une gouvernance partagée fait ressortir des enjeux stratégiques mais aussi

psychosociologiques entre les acteurs. Afin d'illustrer cette tension entre la vision théorique de la participation des habitants et la mise en œuvre pratique, nous présentons rapidement la matérialisation du DSL.

Brève présentation du contexte du DSL

Pour mettre en œuvre une démarche DSL, une petite ville rurale a demandé au Pôle Ressources un accompagnement, afin d'apporter une méthodologie et une philosophie dans la réalisation du diagnostic de départ et ensuite dans l'ancrage des différentes actions souhaitées par la population et validées par les différents comités politiques et techniques. Le constat réalisé par la Ville et ses partenaires permet de mettre en avant un certain nombre de problèmes de départ sur le territoire : une configuration territoriale contraignante, une population âgée et une tension intergénérationnelle, des problèmes liés au logement, des populations fragiles ou précarisées, un sentiment d'insécurité. Ainsi l'amélioration des conditions de vie des catégories de la population en difficulté sur le territoire communal devient un objectif central de la démarche de DSL. De façon générale, il s'agit de travailler de manière globale et transversale sur la question du « vivre ensemble » et du « mieux vivre ensemble ». Pour cela, après la phase de diagnostic partagé, 60 actions ont été retenues et doivent voir le jour dans une période de trois ans. Parmi elles, on peut noter l'amélioration des liens entre les quartiers, la création d'un guide administratif pour faciliter l'accès aux droits, créer des espaces pour les plus jeunes, valoriser l'histoire de la ville, accueillir les nouveaux habitants, créer des randonnées historiques, etc... Après deux années d'existence, les professionnels et les élus dressent un bilan mitigé des actions et font ressortir des questions et des observations lors d'entretiens collectifs prévues dans le cadre de la démarche de recherche.

Ils indiquent que la mobilisation des habitants peut être considérée comme quantitativement faible mais qualitativement forte. De même, ils reconnaissent une difficulté en tant que membres des comités à construire une vision commune et un intérêt collectif. Les représentations institutionnelles renforcent la dimension conflictuelle des comités. Ils pensent, à ce stade du projet, avoir besoin de clarifier ensemble les rôles de chacun les modes d'animation, de communication et de gouvernance. Et, s'accordent sur la nécessité de renforcer l'identité collective des divers comités en lien avec les habitants. Sortir de l'aspect institutionnel de la démarche DSL pour entrer dans une phase de reconnaissance et de co-construction qui serait idéalement autant politique, que pratique.

Dans la perspective de l'évolution du mode de gouvernance, les acteurs, aussi différents soient-ils entrent dans une dimension participative riche en relations, en interactions, contradictions et paradoxes. Mais comme le souligne Cefai « Participer, c'est traverser un processus de prise de conscience collective et publique d'une situation problématique et se lancer dans le travail d'imputation de responsabilités, d'attribution de causes et d'anticipation de conséquences. Cet effort d'enquête et de réflexion ébranle les repères de l'affectivité, de la

sensibilité et de l'imagination et remanie les perspectives en termes de biens communs ou dans le langage de l'intérêt général. » (Cefai *et al.*, 2012, p. 13).

Afin d'atteindre ces dimensions de responsabilisation, de conscientisation et de changement, le projet DSL a besoin de la recherche, tout autant que de l'accompagnement méthodologique.

Démarche d'accompagnement et de recherche : postures et méthodologie

Le binôme (accompagnement-recherche) que nous formons s'est construit sur la base du partage de notre intérêt pour la participation citoyenne, pour les méthodes de recherche impliquées, pour le soutien théorique et/ou pratique de l'émergence de l'acteur. Binôme complémentaire mais aussi assumant ses différences de rôles au sein de ce travail recherche-accompagnement. L'accompagnement par le Pôle Ressources vise à soutenir les différents groupes en présence afin qu'ils construisent une méthodologie de développement et à former les professionnels pour qu'ils s'approprient une posture, un regard, des outils qui permettent la participation des habitants. La posture de recherche est de prendre part au déroulement du projet en repérant des espaces-temps significatifs pour l'analyse de la participation, d'observer en intervenant dans ces espaces (comités, rencontres, journées de travail), de suivre les controverses entre les acteurs, de décrire, d'analyser et aussi d'écouter les observations de l'accompagnatrice afin de faciliter ses prises de recul. Comme le souligne Herreros (2002) dans une intervention, le tiers intervenant peut se laisser happer par la problématique du groupe mais il lui faut aussi trouver les moyens de sortir de la manipulation possible par les uns et les autres. Ainsi, la recherche et l'accompagnement s'alimentent réciproquement. Les questions de recherche permettent d'orienter l'accompagnement, par exemple en faisant émerger des hypothèses sur les jeux d'acteurs et leurs stratégies ou sur les logiques d'actions. Ainsi, nous avons pu considérer l'hypothèse selon laquelle la volonté (plus ou moins affichée) des cadres intermédiaires à diriger le projet, impacte les ressorts de la participation des autres catégories d'acteurs. Accompagnement et recherche ont donc été sollicités par les porteurs de la dynamique DSL (techniciens de la ville et des institutions) afin d'optimiser la démarche et de la rendre visible dans les changements apportés, tant au sein de la ville qu'au cœur des pratiques. Pour répondre à la demande nous avons donc construit une méthodologie dite d'intervention en nous appuyant sur les références de la sociologie d'intervention (Hess, 1981 ; Herreros, 2002 ; Felder, 2007) dans une approche compréhensive.

Nous avons procédé par entretiens collectifs afin de comprendre la participation des uns et des autres à partir des critères de Zask. Nous avons organisé des temps de rencontres où les différents acteurs pouvaient confronter leurs représentations des actions, réfléchir à la place occupée dans la démarche, décrire leurs pratiques dans les actions. Le matériau recueilli une fois analysé, revient vers les acteurs afin d'être soumis à une double interprétation. Ce procédé doit leur permettre de prendre conscience de leur participation et de leur influence dans la démarche afin de parvenir à une régulation plus démocratique de la prise de décision

collective. Au total, trois journées par an sont dévolues à ce travail qui rassemble le maximum d'acteurs impliqués ; soit une trentaine.

Enfin vient s'ajouter à la dimension d'intervention une compréhension ethnographique de la participation portée par Cefai *et al.* (2002, p. 12). Le principe de cette ethnographie dont nous nous inspirons s'éloigne des positions moralistes car il ne s'agit pas de dire si la participation au DSL est bonne ou non, si elle est réelle ou instrumentalisée mais d'observer comment elle se construit entre les acteurs (différentes catégories), quels sont les équilibres existants, ceux à rechercher dans les modes de participation afin de développer le pouvoir d'agir des habitants. « Ethnographier des situations de participation requiert avant tout de rester sur ce terrain, d'acquérir une familiarité avec ce qu'y font leurs participants, de prêter attention au caractère contextuel de leurs activités, d'en ressaisir les sites spatiaux et les séquences temporelles. » (*Ibid.*, p. 11).

Pour être efficaces et produire une analyse partagée, les deux postures (accompagnement et recherche) doivent être distinguées en termes d'individualité, d'actions et de temporalités. Ainsi, être chercheur dans ce dispositif suppose de suggérer aux acteurs de débattre sur des points de controverses, alors qu'être accompagnatrice suppose de poursuivre la résolution des controverses et des conflits. Néanmoins les deux postures se rejoignent sur l'objectif commun de soutenir la redéfinition des rôles et places de chacun dans cette démarche de DSL.

Les observations participantes produites durant les comités (pilotage, technique), les journées de travail intergroupes (avec les habitants) ont donné lieu au recueil d'enregistrements, de fiches d'expression produites par les personnes elles-mêmes, de prises de notes dans les groupes de travail, pour constituer un matériau descriptif. À d'autres moments, des entretiens collectifs sur des critères concernant les modes de participation, comme la motivation, les savoirs mobilisés, les retours positifs ont été mis en œuvre. Cette matière ainsi constituée nous a donné la possibilité de pouvoir analyser les relations et les interactions entre les acteurs afin de faire apparaître la construction sociale de la participation dans un processus de DSL dont les intentions sont de créer davantage de démocratisation.

Analyse des modes de participation et de leur articulation

Lecture du système-acteurs

La démarche de DSL fonctionne avec un certain nombre d'acteurs impliqués dans la gouvernance et d'acteurs participants aux actions. L'ensemble de ces acteurs constitue un système-acteurs au sens de Herreros (2002), de personnes concernées par le DSL. Des positions de pouvoir et/ou des relations d'influence traversent les différentes interactions et cela en fonction des relations institutionnelles ou professionnelles entre les différents acteurs.

Tableau 1 - Présentation du système-acteurs

Pluridisciplinarité	Institutions plurielles	Ra Rappports entre les acteurs
Assistants de service social Éducateurs spécialisés Conseillers en économie sociale et familiale Chargés de missions Techniciens	Conseil Général, Ville, CAF Office HLM, CARSAT Pays d'art CCAS	Intervenants sociaux, travailleurs sociaux, agent de la culture Face à face avec les habitants
Cadres intermédiaires	CG, CAF, CARSAT Office HLM, Ville	Supérieur hiérarchique des professionnels
Élus de la ville	Adjoint délégué à l'action sociale Autre adjoint	Représentant des habitants
Habitants de la ville, toutes personnes habitant la commune		Usagers des institutions

Un système-acteurs qui reproduit l'ordre institutionnel des organisations sociales et médico-sociales

Le premier constat à faire est que nous ne sommes pas face à trois catégories d'acteurs (des professionnels du travail social, des élus de la ville et des habitants) mais à quatre types d'acteurs. Effectivement et malgré le partage d'identité et de culture professionnelles, une nette différence de positions et de rôles se dégage entre les cadres intermédiaires du travail social et les travailleurs sociaux dits de terrain, notamment lorsqu'il s'agit de rendre compte des actions en cours ou de prendre des décisions en comités. Les travailleurs sociaux (assistants de service social, éducateurs spécialisés, techniciens du social, conseillers en économie sociale et familiale) prennent place dans les instances du projet sous le contrôle de leurs supérieurs hiérarchiques présents. Lors de réunions formelles de travail, ce rapport hiérarchique devient palpable pour l'observateur extérieur, la prise de parole du professionnel

de terrain intervient souvent, pour ne pas dire toujours, après celle du cadre. Le discours vient souvent conforter ce qui a été présenté par ce dernier.

Lors des comités, l'ordre organisationnel se calque sur l'ordre institutionnel. Les observations montrent comment les professionnels contrôlent leurs prises de paroles dans ces instances et comment elles se libèrent quand ils se trouvent dans des groupes de travail sans leurs supérieurs hiérarchiques. Au moment de parler d'une action en cours, le travailleur social dit de terrain hésite, cherche à avoir l'autorisation de son supérieur, parfois commence à expliquer son travail sur telle ou telle action du DSL. Toutefois, la valorisation de l'action se produit presque toujours dans un discours vertical et homologué par les travailleurs sociaux cadres intermédiaires. Même s'ils ne participent pas directement aux actions, les cadres intermédiaires en maîtrisent la représentation et la diffusion de la communication. Comme le dit Bertucci, dans la modernité, l'enjeu de pouvoir se situe dans la maîtrise de la diffusion des représentations et des informations par le langage. (Bertucci, 2010, p. 43-47)

Un travailleur social de terrain traduit très bien cette idée lorsqu'il dit « il y a une forte dimension de contrôle dans cette démarche. Au final, cela ne concerne pas beaucoup de personnes mais il y a une envie d'y être, de pouvoir en parler, il y a une participation intellectuelle, il faut comprendre que nous sommes là dans une autre forme de travail, peu éprouvée, peu connue. On se fabrique de l'enjeu ». Cette observation parmi d'autres montre qu'il n'est pas si aisé de sursoir à des positions hiérarchiques dans un espace pluri-institutionnel même pour des personnes averties. Comment alors inclure dans des espaces de décision des habitants pas forcément rompus à l'exercice du contrôle de la communication ? Cela conduit à renforcer l'hypothèse selon laquelle créer la participation des habitants passe par l'expérience de la participation avec ses exigences d'ajustements et d'adaptation aux interactions et aux relations singulières et aussi institutionnelles. « Chaque expérience, parce qu'elle est incomplète, en appelle d'autres, qui la vérifient et ce faisant, la complètent. La réalité est donc de part en part expérimentale : *seule* la multiplication des expériences, – l'accumulation des détails –, peut nous permettre de connaître d'une manière toujours plus complète la réalité du monde qui nous entoure » (Dewey, 2014).

Parmi les élus se trouvent des personnes faisant partie du conseil municipal chargées des affaires sociales, des adjoints du maire qui sont ou ont été professionnels d'un secteur, quelquefois du travail social mais aussi du secteur médical, culturel ou autre. Ces élus habitent la commune et à ce titre pourraient faire partie des habitants mais ils se distinguent par leur prérogative politique issue de la démocratie représentative. Sans formation spécifique à la démarche de DSL, ils peuvent désapprouver l'imposition d'une méthodologie précise mais dans une certaine mesure font confiance aux experts (les cadres institutionnels). La démarche DSL les intéresse parce qu'elle vise à résoudre des problématiques de lien social. Au fil du temps, ils commenceront à critiquer l'efficacité des professionnels et se mettront à penser que la méthode pèse sur le projet, marquant ainsi leur position critique vis-à-vis du travail social.

Enfin, les habitants participants forment un groupe hétérogène et apportent plus de complexité car ils peuvent être à la fois habitants, usagers d'une institution, professionnels d'un autre secteur d'activités. Ils ont donc des compétences variées (d'usage ou professionnelle), des besoins en termes de citoyens et aussi en tant que public en difficulté, parfois. Ils peuvent avoir des relations usagers/professionnels avec les travailleurs sociaux qui orientent et accompagnent les actions du territoire. Ils sont le plus souvent repérés et « amenés » par les travailleurs sociaux. Ces participants forment plutôt un groupe féminin et d'âge varié.

Développer la participation vient percuter au sein d'un système-acteur les relations, les constructions identitaires, les espaces de pouvoir et ce sont ces déplacements et ces transformations que les catégories d'acteurs doivent accepter concrètement.

L'analyse par les modes de participation

En reprenant les trois modes de participation de Zask, 2011) (prendre part, apporter une part et recevoir une part) nous avons pu analyser l'implication, les apports dominants et les appropriations par les différents types d'acteurs dans le DSL. Pour concevoir une participation en lien avec l'*empowerment* librement consentie, dans un rapport d'égalité, les différents acteurs doivent être attentifs à la régulation des modes participatifs précités. Trop désirer, trop donner ou pas assez comme trop recevoir ou pas assez déstabilise la construction de rapports plus horizontaux entre les acteurs et freine le processus d'*empowerment*. L'harmonisation de ces rapports passe par le travail de prise de conscience de la situation d'interaction et d'influence pour chaque catégorie d'acteurs et cela par rapport aux modes de participation. Le travail de conscientisation au sens de Paolo Freire (1974), s'inclut dans le développement de l'*empowerment* dont il est une caractéristique. La conscientisation fait apparaître la dimension politique de la participation et du pouvoir d'agir car elle mène à penser le changement et la transformation sociale.

Dans le tableau ci-dessous nous avons voulu caractériser des modes de participation et faire apparaître les points où se créent les déséquilibres. Dans certains croisements entre la catégorie d'acteurs et un mode de participation il n'y a pas de contenu tangible à mettre en exergue. Cette absence de contenu marque là, le besoin de vigilance de la part de l'accompagnement méthodologique et des acteurs eux-mêmes. Ces points de déséquilibre apparaissent comme résultats de l'analyse que nous développons dans le chapitre suivant.

Tableau 2 – Modes de participation

	Prendre part : quel désir /intérêt ?	Apporter une part pour un changement social	Recevoir une part Formes de reconnaissance
Habitants	Plaisir Envie de sociabilité Désir d’agir, liberté d’être présent.		Connaissance, capital social Résultats d’amélioration de son cadre de vie.
Professionnels de face à face	Plaisir de travailler autrement Rapport de réciprocité avec les habitants (nous).	Relation d’aide, méthodologie d’intervention pour le pouvoir d’agir des habitants	Source d’énergie professionnelle. Renouveau du travail social
Cadres intermédiaires		Expertise sociale Évaluation du projet Position critique	Création de liens interinstitutionnels, réseaux professionnels
Élus	Innovation sociale Image dynamique		

« Prendre part » au projet de DSL, une dimension sociale

Lorsque Zask propose de retenir un mode de participation comme prendre part à quelque chose (un projet, une action collective, etc.), elle met en avant la condition de relation de sociabilité, concept emprunté à Simmel. La sociabilité c’est le fond (émergence d’un nous) et la forme (la convivialité, le plaisir d’être ensemble) des relations sociales entre les individus. Le plaisir à être en compagnie de l’autre est d’autant plus vif qu’une action est entreprise. Prendre part à un projet, c’est aussi une participation basée sur des relations de réciprocity librement consenties par tous les acteurs, sur un plan d’égalité. Les valeurs de ce mode de participation sont la liberté et l’égalité. « L’Être social de l’homme se découvre dans la sociabilité par l’intermédiaire de laquelle la juxtaposition devient une union sociale. À l’inverse

d'une simple agrégation d'individus, l'union repose sur des actions réciproques et des interactions donnant naissance à « une existence commune et solidaire » (Zask, 2011, p. 118). Au-delà de la forme et des émotions positives entre les acteurs, « prendre part » ou s'impliquer invite à analyser l'articulation entre l'individuel et le social et à regarder de plus près l'intérêt des uns et des autres. Cet intérêt pris au sens pragmatique de Dewey « insiste sur la signification littérale du mot « intérêt », il insiste sur sa qualité relationnelle : l'intérêt est « ce qui est entre, ce qui connecte deux choses autrement disparates. » (Dewey, 1916, in Zask, 2011, p. 55).

Vis-à-vis des acteurs de la démarche et de la philosophie du DSL ce mode de participation les renvoie à exprimer leur désir d'être et d'agir ensemble pour l'amélioration de l'environnement social, culturel, naturel. Par exemple, le groupe d'habitants n'hésite pas à dire clairement le plaisir et la convivialité que les rencontres liées au projet leur procurent. Ces rencontres entre les habitants soutenues par la dynamique d'une action et par l'apport des travailleurs sociaux comblent des attentes de sociabilité comme « Faire quelque chose avec les autres m'oblige à sortir de chez moi, je n'ai pas vraiment pas trop d'occasions » pourra nous dire cette dame actuellement au chômage. Cet habitant depuis plusieurs générations, dit que : « le climat social s'est beaucoup dégradé, la participation aux actions collectives sert à rendre le contexte plus convivial ». Pour cette nouvelle arrivée, il s'agit « d'agrandir notre sphère de connaissances, d'avoir un partage qui se poursuit dans la vie quotidienne ». Une autre pense qu'elle se trouve moins seule en se réjouissant de voir que d'autres personnes partagent les mêmes envies qu'elle. Concernant les habitants, l'implication se traduit par le désir de créer du commun et la participation à une action est le moyen pour être et faire avec les autres. Ce désir même lorsqu'il s'exprime à partir des individualités, d'un intérêt personnel engage un travail de réflexivité. Lorsque Touraine se penche sur la dimension de l'acteur, il propose de le définir à partir de deux processus qui sont la rationalisation et la subjectivisation. C'est la volonté d'un individu à agir pour ces conditions de vie et à être reconnu comme acteur qui entraîne une transformation de soi et du social. Même si Touraine analyse ce travail sur soi dans un contexte d'actions collectives plus larges que celles présentées ici, ne sommes-nous pas sur des volontés comparables mais réalisées sur des échelles différentes ?

Pour les autres types d'acteurs, l'expression de l'implication désirante et du plaisir de participer est plus ambiguë. Pour les professionnels (du face à face) il s'agit de prendre part à un projet, ou une action en tant qu'objet de travail social et dont les thématiques (santé, familles, logements) rejoignent leurs missions. Cependant, dans la démarche de DSL, plus qu'ailleurs, ils disent rencontrer le plaisir au travail. Ce sentiment peu valorisé dans les contextes professionnels axés sur l'aide aux individus démunis surgit au cours des entretiens comme leivmotiv. « Le vrai travail, le travail qui a du sens, le travail que l'on voudrait faire chaque jour ». Comme le souligne ce travailleur social « quand j'accompagne ces actions de terrain par exemple je travaille sur la construction du guide administratif avec un groupe

d'habitants. J'ai le sentiment du travail bien fait, d'un accomplissement » Cet engouement pour le travail collectif repose sur l'idée du partage, de l'émulation, de la dynamique du faire avec. Les valeurs qu'ils attribuent au fait de participer aux actions du DSL sont de se sentir plus libres et plus autonomes en tant que travailleurs sociaux. Ils disent être proches des habitants. Cependant leur fonction dans le projet ne les place pas au même niveau d'information et de décision que ces derniers, ils font partie du comité technique et/ou du comité de pilotage. Aussi à ce titre, ils maîtrisent la dynamique et les objectifs du projet. Ils partagent ces espaces servant de coulisses (au sens d'E. Goffman) où l'expression, la transmission, le discours sont centrés sur le public et la méthode.

Lorsque nous les interrogeons, les professionnels avec le statut de cadre intermédiaire ne s'expriment pas sur leur désir ou plaisir à être associés à ce projet. Ils rattachent leur présence à la dimension de devoir et de mission. Leur expérience de l'implication ne suscite pas le même enthousiasme que celui des autres catégories. Pour certaines raisons institutionnelles, le projet est à la fois objet de désir « il existe peu d'expériences de ce type sur les territoires » et objet de critique « le chef de projet est politique et non social ». Leurs interactions se limitent aux groupes de professionnels en règle générale, ils ne sont pas ou peu en contact avec les habitants. Parfois, l'enthousiasme communiqué par « leurs travailleurs sociaux » (*sic*), les perturbe. Comme le souligne ce responsable, cadre intermédiaire « C'est-à-dire qu'ils n'ont pas que cela à faire et si cela prend trop de place dans leur posture, je dois veiller à les ramener sur terre. Je sais que des choses intéressantes se passent mais ce n'est pas le cœur de leurs missions. J'ai confiance en eux mais je dois dire pourquoi ils sont là-bas et des fois quand j'entends qu'ils font des goûters, qu'ils discutent pendant des heures je me demande si c'est bien utile. En même temps, je me dis qu'ils font bien d'en profiter car après dans les missions institutionnelles le travail est plus administratif mais surtout le temps est de plus en plus compté et là c'est une chance pour ceux qui participent à cette expérience mais je voudrais pas qu'ils en tirent des postures supérieures, c'est délicat³ ».

Dans leur ensemble les cadres sont plutôt porteurs de la démarche et de sa philosophie mais craignent des changements dans les rapports et les interactions avec leurs collègues subalternes. La notion de plaisir au travail paraît suspecte et elle devient l'objet d'une controverse significative sur l'implication, faut-il toujours se référer à la bonne distance ou bien plutôt prendre part avec un sentiment moins contrôlé, plus partagé et s'enthousiasmer de petits succès, moins se soucier de la distance : faire pour, faire avec ou être avec les personnes engagées, constituer un Nous intégrateur ou être des passeurs ? La conception d'un travailleur social épousant la cause et faisant partie d'un collectif n'est pas reconnue. Zask souligne cette distinction entre faire partie et prendre part et pour elle faire partie ne repose pas sur une volonté mais plus sur un déterminisme. Dans le travail social, il s'agit de

³ Cadre intermédiaire d'un pôle de l'action sociale.

connaître les motivations profondes et psychologiques des professionnels à vouloir faire partie d'un collectif d'individus auquel ils s'identifient, tout en étant dans un rapport d'aide.

Les élus, quant à eux, endossent partiellement le rôle de leadership, sans toutefois en assumer toutes les dimensions. Face aux habitants, leur implication politique les conduit à valoriser la démarche de DSL mais dans l'espace décisionnel ils trouvent que « les choses n'avancent pas, il faut réaliser les 60 actions et pas passer son temps à discuter ». Ils butent sur le discours des acteurs du travail social. Ils prennent part en autorisant la démarche, en y recherchant une publicité dans l'espace public mais dans une certaine incompréhension de la philosophie d'intervention sociale. La question de la temporalité revient souvent, elle est fixée dans le cadre d'échéance électorale.

Au cours d'une journée de travail portant sur la négociation pour une gouvernance partagée du DSL les différents types d'acteurs reconnaissent, non sans difficultés, avoir des intérêts divers et l'absence d'intérêt réellement collectif. Ainsi, le constat fait ensemble souligne que : les professionnels viennent chercher l'expérimentation professionnelle de méthodes et des rapports moins institutionnels avec les habitants qui sont aussi parfois leurs usagers, alors que les habitants recherchent des améliorations sociales pratiques et concrètes et les élus attendent la satisfaction politique des habitants. La question de la sociabilité, prise au sens de Simmel (1981), d'actions réciproques matrices des individualités et des identités permet de saisir que la représentation du DSL comme bien commun n'est pas réalisée, sans doute par manque de contact entre tous les membres et par manque d'explicitations des attentes des uns et des autres. « Participer au sens de prendre part, est à la fois un phénomène d'une grande banalité et un idéal qu'un grand nombre de situations réellement existantes ne permet pas d'atteindre, soit qu'elles s'y opposent résolument, comme lorsque les relations entre les gens sont placées sous contrôle, soit qu'elles soient de nature à l'empêcher, comme dans le cas d'une exclusion, soit encore que les relations interindividuelles soient fondamentalement inégales » (Zask, 2001, p. 48). Il s'agit d'un haut niveau d'exigence à la fois éthique et pratique pour une transformation des rapports sociaux et des relations entre les différents types d'acteurs.

« Apporter une part » au projet de DSL une dimension de transformation

Tous les acteurs qui prennent part à un projet souhaitent, bien sûr, apporter quelque chose d'eux-mêmes, influencer positivement. Ces acteurs mettent au service du projet leurs compétences diverses et dans ce sens s'engagent à participer au changement social. La contribution des acteurs change le cours des choses, elle impacte la dynamique. « Apporter une part est en revanche une forme de participation qui provoque « le changement social » et fait apparaître cette strate de relations continuellement remodelée et redéfinie par les contributions individuelles. » (Zask, 2001, p. 118). La strate de relations dont parle l'auteur se matérialise dans les échanges et la prise en compte des idées, des actes, des paroles de chacun des participants au projet. Ces contributions permettent le développement du

pouvoir d'agir de ces acteurs qui, en agissant ensemble, repoussent plus loin certaines frontières cognitives et sociales. Par exemple, les professionnels de terrain témoignent d'un travail social différent où ils prennent des initiatives, où ils perçoivent le changement chez les autres et en eux-mêmes. « Ils se sentent proches », « le travail est enrichissant ». Ils expriment des sentiments de fierté vis-à-vis « des habitants qui se débrouillent si bien ». Par exemple, cette professionnelle dit « j'ai compris un truc que je ne voyais pas avant cette expérience, en fait non je le savais mais je n'avais pas vraiment prêté attention aux compétences des personnes accompagnées ; théoriquement je savais mais dans la pratique mon travail quotidien au sein d'un service social ne me permet pas de penser à cela. Il y a une forme de pression par le temps et les résultats aussi et donc je fais plus vite que l'utilisateur. Dans le DSL, je vois ce que m'apporte l'autre sans le placer forcément comme un usager, des trucs simples j'ai appris des personnes âgées l'histoire de la région ; À quoi ça sert ? À rien de précis si ce n'est à créer du partage de la rencontre, je crois qu'on est au cœur du travail social mais c'est peut-être pas trop rentable... » Une autre : « Ce n'est pas facile à dire ce qu'on apporte, je me sens un peu moins dans une relation professionnelle mais je me sens à la limite, à la frontière entre moi pro et moi personne d'ici, j'apporte un regard sur l'autre qu'on peut appeler habitant mais que je préférerais appeler Pierre, Paul ou Jacques. Je le regarde comme un ami, avec lequel je vais faire une action qui lui profite et qui profite aux autres. Mais ce n'est pas facile de parler de cela comme un compte rendu dans une réunion ce n'est pas assez pro, pourtant je crois que c'est un bien »

Les professionnels travaillent à l'abolition des frontières et à l'ouverture du travail social à reconnaître l'autre dans sa force même lorsqu'elle est dissimulée sous une faiblesse. Ainsi, ils approuvent le déplacement du pouvoir décisionnel et partagent fortement l'idée de repenser la gouvernance du DSL afin d'opérer un changement en construisant des espaces moins hiérarchisés.

A contrario, avec leur expertise méthodologique du projet, les cadres intermédiaires soutiennent une vision institutionnelle du DSL et de sa mise en œuvre dans les actions de territoire, où chacun doit être à sa place. Cette notion de place apparaît au moment des discussions dans les divers comités ou au cours de la journée de travail sur la gouvernance partagée. Ces responsables marquent la différence institutionnelle et organisationnelle avec les autres acteurs. Dans chaque espace de discussion leur discours domine et se confronte à celui des élus présents. Le conflit est une forme et un moyen pour maintenir le pouvoir dans ces espaces et cette catégorie d'acteurs en use volontiers. En ayant fait des apprentissages sur la communication professionnelle et le management, les cadres intermédiaires déstabilisent une forme moins « travaillée » de communication. Cependant, ils apportent la critique et la contradiction vis-à-vis des acteurs élus et donnent des orientations fortes au projet. Les controverses que nous pouvons suivre ont pour contenu le rapport de force dans l'influence du projet. Pour les représentants institutionnels, le « Politique » au travers des élus représente un risque de récupération et non un projet d'émancipation. Sur la scène du développement

social, la méfiance cordiale entre ces représentants peut parfois se transformer en franche méfiance. Un débat fait jour sur les réalisations en cours, les travailleurs sociaux et les cadres intermédiaires pensent que les actions avancent concrètement, alors que les élus pensent le contraire. Les premiers déploient des micro observations alors que les seconds regardent le niveau macro du DSL. C'est souvent parce qu'ils ne parviennent pas à régler leurs observations sur un même niveau que les types d'acteurs entrent en conflit.

Dans l'ensemble, les cadres institutionnels privilégient « les formes traditionnelles » de représentations et de participation (comités de pilotage, comité technique). Ils pensent que les habitants n'ont pas à partager l'ensemble des informations et sans refuser leur entrée dans ces comités, demandent à avoir en outre, des espaces de décisions sans cette catégories d'acteurs.

Les élus quant à eux souhaitent des formes plus souples de gouvernance et revendiquent une position concrète de passage à l'action. Ils sont conscients d'apporter la légitimité du DSL qui n'existerait pas sans leur volonté. Ils défendent une position pragmatique qu'ils opposent à la position des cadres et des travailleurs sociaux auxquels ils reprochent une position trop philosophique. Les différents débats entre les cadres, les professionnels et eux-mêmes ne facilitent pas le passage à l'action. Ils cherchent à maintenir la dynamique mais veillent à ne pas s'enfermer dans une philosophie « il n'y a plus de DSL ça c'est trop compliqué, ce n'est plus la peine de parler de projet, il y a des actions elles seront portées par la mairie, c'est tout. » Les élus craignent de s'enfermer dans une démarche dont ils perdent le contrôle de par le principe d'égalité et de valeurs de solidarité, de reconnaissance de l'autre. Ils disent partager ces principes mais souhaiteraient qu'ils ne reviennent pas si souvent dans les débats et notamment qu'ils ne soient pas un frein à l'action. Le représentant élu dit « c'est très bien le travail social, le développement social mais faire des réunions pour discuter de comment on doit se comporter avec telle personne qui a des problèmes pour qu'elle élargisse son cercle d'amis ce n'est pas être dans l'action, pour moi l'action c'est faire, ce n'est pas parler sur... Il faut aménager les bords de la rivière, on fait une annonce et on y va mais avec le travail social il faut faire une réunion sur qui il faut viser, comment on le fait venir, est-ce que c'est adapté, est-ce qu'il ne faut pas attendre que les personnes puissent s'impliquer ? C'est trop, et tout cela, plus l'accompagnement par le pôle ressources qui vient créer des supports pour qu'on se parle, qu'on se mette à la portée... Je ne vois pas l'intérêt... ». Il y a une tension évidente entre les élus et les cadres intermédiaires pour orienter le DSL soit vers plus d'attention à la socialisation, soit vers plus d'attention-actions à leurs résultats et à leur publicisation.

La contribution des habitants se manifeste, pour le moment, dans les actions et produit certainement une forme d'*empowerment* individuel comme le soulignent les professionnels et les cadres avec force conviction. Cependant, ce nouveau pouvoir d'agir demeure circonscrit au projet prédéfini. Leurs attentes sont explicites ils disent vouloir « créer plus de lien avec les

autres groupes de travail », « décloisonner ces groupes » « faire venir plus de monde » « se mélanger avec toutes sortes de personnes ». En fait, au cours des trois journées dites de négociation les habitants prennent conscience de ne pas connaître l'ensemble des actions, ni même les personnes engagées. Ils ont le sentiment de participer à une action mais n'avaient pas saisi la dimension globale de leur contribution à une possible transformation des rapports entre les quartiers ou entre les habitants et les administrations. Finalement ils découvrent progressivement qu'ils sont à la fois la cible et le moteur du changement dans le DSL.

Pour contribuer, il faut saisir les attentes des autres acteurs impliqués. Aussi faut-il avoir toutes les informations nécessaires à cette compréhension. Dans le cas contraire comme constaté dans ce projet, seule l'intégration des habitants dans la gouvernance serait une contribution porteuse d'*empowerment* pour eux. Or, ce mode de participation signifie pour les cadres, les professionnels et les élus de réguler leurs apports, de prendre conscience de la place qu'ils occupent déjà. Faire une place aux autres, différents n'est-ce pas la base du vivre ensemble ? Pour que les habitants contribuent, le niveau concret de l'action ne peut suffire, un premier pas est fait avec leur inclusion dans le groupe projet mais la participation et l'*empowerment* étant des processus, rien n'est encore acquis en termes de résultats tangibles.

« Recevoir une part » dans le projet de DSL, une dimension sociopolitique

Enfin **recevoir une part** c'est obtenir une place et une reconnaissance « Reconnaître quelqu'un c'est lui procurer des conditions de développement de soi et « créativité » et [...] en même temps créer avec lui un terrain d'entente et de coexistence » (Zask, 2001, p. 241). Dans la démarche DSL la finalité est justement cette reconnaissance de coexistence. Une participation des habitants aux décisions importantes pour leur vie dans la cité. Pas seulement exprimer ou diagnostic mais influencer, codiriger les différentes actions. Mais la reconnaissance n'est pas une donnée naturelle de nos échanges sociaux pense Honneth (1992). Elle demeure une lutte plus ou moins affirmée entre les individus, notamment une lutte contre le mépris que les groupes sociaux peuvent nourrir entre eux. Dans l'accompagnement social il peut y avoir une forme d'amitié, faite d'empathie qui rassemble le travailleur social et la personne accompagnée dans la réussite d'un projet, d'une action collective ou individuelle. Dans la vie sociale de la cité, il peut y avoir des sentiments de discrimination de la part des habitants lorsqu'ils pensent être pris pour un autre. Dans le cadre du DSL, les habitants qui sont aussi, pour la plupart des personnes usagères des services sociaux, ont tendance à valoriser la rencontre avec le travailleur social parce qu'elle leur favorise une place même minime dans la vie sociale. C'est une dame qui dit « depuis que je fais partie de cette dynamique de projet et que je participe à l'action de – Création de lien social – (*sic*), je suis plus connue, j'ai un petit rôle quoi. Je suis un peu plus importante dans la vie de ma ville, je compte un peu, je ne suis pas seulement une personne âgée, je suis ça plus je suis quelqu'un qui fait quelque chose pour les autres comme ça, juste pour être mieux ensemble. C'est pas toujours très simple parce que les gens ne sont pas toujours sensibles aux vieux, on a une image de poids, on

pèse, bref je veux en rajouter. Pour moi, ce qui compte c'est aller de l'avant mais pas toute seule. » En général, les habitants participants valorisent la place qui leur est donnée, comme par exemple mettre en œuvre des compétences qu'ils possèdent déjà, dans une perspective d'amélioration sociale. Ils reconnaissent l'extension de leur capital social et le changement d'image en tant que personne impliquée dans la vie de la cité. Ils disent se sentir utiles à la ville, se mettre au service de l'amélioration. Ces retours positifs proviennent de leur participation aux actions mais ils demeurent la plupart du temps perçus comme des personnes à aider. La culture du travail social impacte très largement le DSL et cela devient une inquiétude pour les élus. Ils pensent que les actions en cours sont trop perçues comme de l'accompagnement social, de ce fait seraient stigmatisées et tiendraient à l'écart le public qui les intéresse vraiment.

En étant reconnus comme bénéficiaires de l'action sociale et acteurs du DSL, les habitants concernés se trouvent dans une situation où les représentations qu'elles suscitent devraient se complexifier et s'enrichir. Leur envie d'être plus positivement sur le devant de la scène, de montrer leurs compétences, leurs histoires, leurs opinions conduit les uns et les autres à se reconnaître comme personne en dehors de la catégorisation sociale. C'est certainement le succès d'un DSL quand il parvient à déconstruire des catégories cognitives « ceux du quartier St Pierre ne sont pas tous des voyous pourtant il y en a, on y trouve des gens bien. Aussi, je mène une action avec ces personnes comme elles ne sont pas originaires de notre pays comme nous, elles n'ont pas les mêmes façons de faire je me suis toujours un peu méfiée, je préférerais ne pas les fréquenter d'autant qu'ils sont plus jeunes et qu'il y a plus de risque mais au final c'est comme de tout, maintenant je pense plus pareil, je crois que je peux fréquenter tous les gens » dit cette dame habitante depuis plusieurs générations, handicapée et vivant seule.

Mais la reconnaissance symbolique et sociale ne peut suffire, il faut aussi une reconnaissance économique. En effet, pour que le DSL continue à créer des liens, des rencontres, des actions, des partages, des débats entre tous les types d'acteurs et implique davantage d'habitants, il faut plus de moyens. Les élus s'impliquent sans apporter de nouveaux moyens humains et financiers, et de ce fait sont la cible des critiques. Leur croyance dans la réussite de la participation est souvent troublée par la dimension processuelle et par la temporalité. Plus enclins à décider, ils oscillent entre « reprendre le projet en mains » ou diminuer son impact réel sur la vie sociale. Cette oscillation se traduit par le retrait du technicien mis à disposition, le rattachement au centre d'action communale et l'expression d'une tension entre promouvoir la participation et réaliser la participation. Fixant leur regard sur les résultats du DSL, ils ne peuvent pas vraiment percevoir le processus de participation et de ce fait ne sont pas enclins à investir davantage. Au fond, c'est leur croyance en la démocratie de proximité qui est questionnée.

Conclusion

La participation à la démarche DSL se construit à partir d'intrications complexes entre différents types d'acteurs. Il y a certes les enjeux institutionnels, professionnels, politiques et pratiques mais plus fondamentalement il y a le désir, l'expérience, l'estime de soi procurée ou non par l'activité sociale. À la fois processus et résultat de la participation ces attraits, ces réalisations, ces bénéfices doivent s'articuler le plus justement possible aux yeux de ceux qui s'y engagent. Pouvoir se réclamer de la démocratisation de la vie sociale exige une éthique de la transformation. Cette éthique questionne, plus qu'elle solutionne et elle agit plutôt comme une veille sur les principes téléologiques. Changer quoi, pourquoi et pour qui ?

Ainsi, l'équilibre est fragile et les influences nombreuses pour orienter la participation des uns et des autres en fonction d'intérêts plus égoïstes, et faire que les décisions se prennent le plus souvent en dehors des personnes les plus concernées. Alors l'accompagnement méthodologique de la participation et du développement ne peut suffire, c'est allié à la dimension de recherche qui, elle, mettra à distance (en les mettant à jour) les pièges subtils transformant la participation démocratique en une participation institutionnalisée, conforme et normative. C'est par conséquent la posture du chercheur intentionnellement orientée vers la réflexivité qui en complétant le processus de démocratisation peut émettre des hypothèses et favoriser une double interprétation (herméneutique). Accompagnement et recherche forment un dispositif nécessaire, tant la participation des habitants demeure à son balbutiement et provoque chez les professionnels et chez les élus des confrontations à des dimensions essentielles comme la confiance en l'autre, la reconnaissance des capacités et une prise en compte de l'expérience de l'autre comme réalité.

Pour l'accompagnement à la mise en œuvre de la participation, la qualification de ces modes facilite la création d'une grille de lecture des relations et des interactions entre les individus. Une fois cette grille établie, il est alors possible pour l'accompagnateur de faire un travail auprès des acteurs pour qu'ils conscientisent leurs manières de participer vis-à-vis des autres acteurs.

Bibliographie

Berger P. et Luckmann T., 2011 [1966], La construction sociale de la réalité, Paris, éd. Armand Colin.

Bertucci M.-M., 2010, « Place de la réflexivité dans les sciences humaines et sociales : quelques jalons », Cahiers sociolinguistiques, éd. Presses Universitaires de Rennes, p. 43-47.

Besson G., 2008, Le développement social local, Paris, éd. L'Harmattan.

Cefai D. et al., 2012, « Ethnographies de la participation », Participations, vol. 3, n° 4, p. 7-48. DOI : 2012 10.3917/parti.004.0005.

Dewey J., 2005, « « La réalité comme expérience » », *Tracés. Revue de Sciences humaines* [En ligne], 9 | 2005, mis en ligne le 01 février 2008, consulté le 17 décembre 2014. URL [<http://traces.revues.org/204> ; DOI : 10.4000/traces.204].

Felder D., 2007, *Sociologues dans l'action : La pratique professionnelle de l'intervention*, Paris, éd. L'Harmattan.

Freire P., 1974, *Pédagogie des opprimés*, Paris, éd. Maspero.

Garfinkel H., 2007, *Recherches en ethnométhodologie*, Paris, éd. PUF.

Goffman E., 1973, *La mise en scène de la vie quotidienne*, Paris, éd. de Minuit, coll. Le sens commun.

Herreros G., 2002, *Pour une sociologie d'intervention*, Toulouse, éd. Érès.

Hess R., 1981, *La sociologie d'intervention*, Paris, éd. PUF, coll. Le sociologue.

Honneth A., 1992, trad. 2000, *La lutte pour la reconnaissance*, Paris, éd. du Cerf.

Latour B., 2006, *Changer de société, refaire de la sociologie*, Paris, éd. La Découverte.

Loncle P., et Rouyer A., 2004, « La participation des usagers : un enjeu de l'action publique locale », *Revue française des affaires sociales*, n° 4, p. 133-154

URL [www.cairn.info/revue-francaise-des-affaires-sociales-2004-4-page-133.htm].

Simmel G., 1981, « Sociologie et épistémologie », Paris, éd PUF. (trad. Franç. De Sue R. (1991)), in *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 91.

Sintomer Y., Talpin J.(dir.), 2011, *La démocratie participative au-delà de la proximité. Le Poitou-Charentes et l'échelle régionale*, Rennes, éd Presses Universitaires de Rennes.

Pour citer cet article

Référence électronique

Brigitte Baldelli & Elsa Piou, "Processus de démocratisation d'un projet de DSL : analyse des modes de participation entre différents types d'acteurs", *Sciences et actions sociales* [en ligne], N°1 | 2015, mis en ligne le 16 avril 2015, URL : <http://www.sas-revue.org/index.php/11-dossiers-n-1/articles-n1/24-processus-de-democratisation-d-un-projet-de-dsl-analyse-des-modes-de-participation-entre-differents-types-d-acteurs>

Auteur

Brigitte Baldelli

Sociologue, chargée de recherche

IRTS Languedoc Roussillon (CRITIS-CORHIS)

contact : brigitte.baldelli@irts-lr.fr

Elsa Piou

Politiste, coordinatrice du Pôle ressource développement social

IRTS Languedoc Roussillon (CORHIS)

contact : elsa.piou@irts-lr.fr

Droits d'auteur

© Sciences et actions sociales

Toute reproduction interdite sans autorisation explicite de la rédaction/Any replication is submitted to the authorization of the editors